

Le cogito sans engagement

Rebuschi Manuel

▶ To cite this version:

Rebuschi Manuel. Le cogito sans engagement. Igitur -arguments philosophiques, 2011, 3 (2). halshs-01231871

HAL Id: halshs-01231871 https://shs.hal.science/halshs-01231871

Submitted on 24 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le *cogito* sans engagement

Manuel Rebuschi

L.H.S.P – Archives Poincaré (UMR 7117), Université Nancy 2 Article paru dans *Igitur* 3 (2), 2011 http://www.igitur.org/Le-Cogito-sans-engagement

Résumé. Cet article propose une analyse logico-sémantique non standard du *cogito* cartésien, à partir de logique libre et de quantification substitutionnelle. L'analyse permet de rendre compte de l'effectivité du *cogito* dans les cas de fiction. Les travaux en sémantique formelle pour les langues naturelles portant sur la présupposition et sur l'analyse du pronom personnel « je », conduisent à relativiser le sujet au contexte d'évaluation du discours. Après avoir introduit les contextes de simulation, on montre qu'ils constituent le cas le plus général d'interprétation du discours en première personne, et que l'analyse du *cogito* pour les cas de fiction doit être étendue aux cas sérieux.

Abstract. The paper proposes a nonstandard logico-semantic analysis of the Cartesian *cogito*, based on Free Logic and on Substitutional Quantification. The analysis accounts for the effectiveness of the *cogito* in the case of fiction. Natural language semantic explanations of presupposition and of the personal pronoun "I", lead us to relativize the subject to the evaluation context. After introducing contexts of simulation, we show that they provide the most general case of interpretation of speech in first person, and that the analysis of the *cogito* in fictional cases must be extended to serious cases.

Mots-clés. Cogito, Sujet, Fiction, Jaakko Hintikka, Attitudes de se, Engagement ontologique, Logique libre, Quantification objectuelle, Quantification substitutionnelle, Présupposition, Anaphore, Contexte d'assertion, Contexte de simulation.

1 Introduction

L'interprétation du cogito par Hintikka dans un article paru en 1962 semble avoir marqué un tournant dans les études cartésiennes (Kambouchner, 2009). A côté de la dimension logico-sémantique, relativement triviale, Hintikka souligne l'aspect performatif qui donne toute sa force à l'argument. Si « je suis » découle de « je pense », cela n'est convaincant que parce que l'acte de penser me rend impossible de concevoir que je n'existe pas. L'importance de la dimension performative ou pragmatique du cogito tend à reléguer la dimension logico-sémantique au second plan. Cette dernière n'est pourtant pas absente du cogito, et si l'approche classique de la logique n'en tire rien d'important ¹ des conceptions non-standard peuvent y apporter un éclairage intéressant.

^{1.} Je ne parle pas ici de l'approche traditionnelle, la syllogistique, qui trouve toute sa pertinence pour une compréhension historique de l'argument de Descartes. Pour une présentation de ces aspects, voir p.ex. Vernant (1986).

L'objet de cet article n'est pas historique. Il s'agit de voir si le cogito peut faire l'objet d'un détournement interprétatif à l'aide de formalismes non-standard de la logique et de l'analyse linguistique contemporaines. La lecture hétérodoxe du cogito que je propose n'est cependant pas gratuite mais répond à une difficulté réelle des lectures plus standard. Il semble en effet que l'argument du cogito puisse fonctionner au-delà des contextes sérieux, notamment dans des contextes de fiction ou de simulation. Il apparaît alors raisonnable de privilégier une lecture fictionnaliste, autrement dit non réaliste, donc sans engagement ontologique de sa conclusion : « je suis ». Cette interprétation détournée du cogito offre le bénéfice d'en reconnaître pleinement la force argumentative, tout en évitant d'avoir à l'assumer comme premier pas vers une ontologie dualiste.

La conception du sujet qui ressort de la formalisation proposée s'oppose résolument à l'idée d'une substance venant habiter l'ontologie. Elle converge avec l'idée de Wittgenstein d'un sujet comme point de vue sur le monde, plutôt que comme l'un de ses constituants ². Le lecteur ne découvrira donc pas ici une conception nouvelle du sujet, mais une formalisation du cogito compatible avec cette conception, ainsi qu'une argumentation en faveur de son interprétation fictionnaliste.

L'article s'organise comme suit. Dans la section 2, après un bref exposé de la formalisation standard je présente une analyse neutralisée du cogito, en termes de logique libre et de quantification substitutionnelle, qui permet d'en étendre la validité aux cas fictionnels. Il reste à montrer que cette formalisation non standard vaut d'être généralisée aux cas non fictionnels, ce qui est l'objet des deux sections suivantes. Dans la section 3, l'analyse logique est enrichie à l'aide de contributions sur la présupposition issues de la sémantique des langues naturelles. Il en ressort que les énoncés en première personne ont une interprétation qui dépend in fine du contexte d'évaluation. La section 4 est consacrée à l'unification des contextes d'évaluation, entre situations fictionnelles et situations réputées sérieuses. Le traitement logico-sémantique du cogito doit ainsi être harmonisé par un alignement sur le cas fictionnel. Quelques implications de l'interprétation proposée, notamment sa compatibilité avec la conception usuelle des attitudes de se, sont brièvement abordées dans la section 5.

2 Une inférence neutralisée

2.1 La formalisation standard de l'inférence : le sujet comme objet

Du point de vue logico-sémantique, l'inférence est triviale. De « je pense » on infère immédiatement l'existence du sujet de la pensée. Formalisé en logique du premier ordre, si a représente un sujet (quel qu'il soit), et Px un prédicat (comme « x pense »), alors prédiquer Px de a implique que l'individu désigné par a (le sujet) existe. Formellement, on a l'équivalence :

$$Pa \leftrightarrow \exists x(x = a \land Px)^3$$

donc la vérité logique de l'implication suivante :

^{2. «} Le sujet n'appartient pas au monde, mais il constitue une limite du monde » (Tractatus, § 5.632). Voir Chauviré (2009) ou Descombes (2004) pour des analyses de cette conception.

^{3. «} a est un P si et seulement s'il existe (au moins) un individu x, tel que x est identique à a, et x est un P ».

$$Pa \rightarrow \exists x(x=a)^4$$

d'où découle la validité de l'inférence :

$$Pa \vdash \exists x(x=a)^5.$$

Pour la logique classique, les constantes individuelles (a, b, etc.), généralement employées pour symboliser les noms propres et éventuellement les indexicaux (comme « je » ou « ceci »), sont supposées faire référence à des objets individuels. Formaliser « je » dans ce cadre, c'est donc supposer que l'on assigne un objet comme valeur de la constante correspondante. L'inférence de « je pense » à « j'existe » est triviale parce qu'on y présuppose dans la prémisse ce que l'on obtient en conclusion. Comme le souligne Hintikka (1962) cette inférence est analogue à celle que Gassendi objectait à Descartes : Ambulo, ergo sum (« Je marche, donc je suis »), puisque la nature du prédicat (la valeur du symbole P) n'est d'aucune espèce d'importance pour sa validité 6 .

L'adéquation de la formalisation standard du cogito est contestable sur plusieurs autres aspects. Conformément au critère usuel d'engagement ontologique hérité de Quine ⁷, la conclusion de l'inférence $\exists x(x=a)$ sera interprétée comme assertant l'existence au sens ordinaire, ontologique et objectuel, du sujet. Il semble que même pour Descartes, nous soyons ici au-delà de la portée du cogito ⁸.

En outre la formalisation standard gomme la spécificité de l'expression en première personne du cogito : on pourrait appliquer l'analyse standard à l'argument : « Descartes pense, donc il existe », qui a été amplement critiqué comme ne pouvant pas rendre compte du cogito ⁹. Le simple usage de « je » comme sujet grammatical autorise-t-il à inférer l'existence d'un objet ou d'une chose ? C'est bel et bien ce que semble signifier la formalisation standard.

2.2 Bloquer l'inférence...

Dans son approche du cogito comme performance, Hintikka (2000, 16) envisage le cas de Hamlet énonçant le cogito pour introduire un mode relativisé d'existence. Je voudrais prendre ici le problème à bras le corps : si l'inférence est valide, alors selon la formalisation

^{4. «} Si a est un P, alors il existe (au moins) un individu x, tel que x est identique à a ».

^{5. «} a est un P; donc il existe (au moins) un individu x, tel que x est identique à a ». Le symbole \vdash , éventuellement indicé comme on le verra plus loin, signifie que la formule à sa droite (conclusion) est inférée à partir de la (ou des) formule(s) à sa gauche (prémisse(s)) suivant des règles logiques.

^{6.} Il faut selon Hintikka contraster la phrase (sentence) de l'assertion (statement), i.e. de l'acte de langage consistant à énoncer la phrase. La phrase : « a n'existe pas » peut être vraie – du moins tant que a ne désigne pas une entité qui existerait nécessairement, et en laissant temporairement de côté le problème du fonctionnement du nom a. L'assertion par b de la phrase « a n'existe pas » ne soulève aucun problème particulier. Mais l'assertion de la même phrase par a est quant à elle problématique : elle est auto-réfutante. La mobilisation de cette distinction par Hintikka peut être rapprochée de certaines analyses du paradoxe de Moore : la phrase « Il pleut, et a ne croit pas qu'il pleut » n'est pas contradictoire ; son assertion par un locuteur b distinct de a ne pose aucun problème, mais son assertion par a crée un paradoxe.

^{7. «} Étre, c'est être la valeur d'une variable » (Quine, 1948).

^{8.} Le saut de l'existence à la substance va au-delà de l'argument du cogito *stricto sensu* et requiert l'existence de Dieu (cf. par exemple Marion (2009)). La visée d'une conception du sujet comme substance pensante pourrait cependant légitimer cette analyse rétrospective dans les termes de la logique classique du premier ordre.

^{9.} Voir p.ex. Anscombe (1975).

standard il faut en conclure que Hamlet existe, qu'il est un objet au sens ordinaire, éligible au sein de l'ontologie. Ce qui est évidemment contestable ¹⁰.

Considérons le cas de l'inférence en troisième personne : Hamlet pense, donc il existe. La formalisation en logique du premier ordre standard conduit à considérer cette inférence comme valide. On peut alors en contester la prémisse, comme refuser de prédiquer quoi que ce soit de Hamlet, ce qui conduit à d'autres difficultés. Une manière de les contourner consiste à autoriser l'usage de constantes individuelles qui ne réfèrent à rien, et de restreindre l'usage du quantificateur existentiel aux cas où il y a bien quelque chose : c'est l'approche des logiques libres ^{11, 12}.

Les logiques libres admettent donc deux types de constantes individuelles : celles qui désignent un objet existant, et celles qui n'en désignent pas – ces dernières pouvant soit être utilisées pour désigner un inexistant, soit ne pas avoir de référence. L'introduction d'un prédicat d'existence E! est alors utile pour manipuler les quantificateurs. Ce prédicat s'applique à tous les objets existants et uniquement à eux; techniquement, il s'applique à tous les objets du domaine de quantification \mathbf{D} , et uniquement à eux. On peut le définir comme ceci (t étant une constante individuelle) :

$$E!t =_{df} \exists x(x = t)$$

10. Dans cet article de 2000 (en fait de 1996), Hintikka insiste sur le fait que l'inférence cartésienne ne peut conduire qu'à la reconnaissance de l'existence d'un *objet perspectivé* (comme le sont les objets visuels) et pas à celle d'un *objet public* (comme le sont les individus répertoriés par leur numéro de sécurité sociale):

Le Cogito peut seulement démontrer l'existence d'une entité perspectivement individuée, non d'une entité publiquement identifiée. L'entité dont l'existence est le point litigieux dans le *Cogito* est un objet de connaissance directe plutôt qu'un objet de description (Hintikka, 2000, 20).

[L]e Cogito cartésien ne saurait guère corroborer quelque inférence que ce soit pour l'existence d'un objet public et a fortiori d'une substance. Pour autant que la Res dans la formule de Descartes Sum res cogitans est censée être une Res publica, cette conclusion prétendue ne s'ensuit justement pas du Cogito (Hintikka, 2000, 22).

Mieux que dans son article de 1962, Hintikka prend donc ici en compte la spécificité du point de vue en première personne offert par l'usage du pronom personnel « je ». Il s'appuie notamment sur la distinction russellienne entre deux types de connaissance, le sujet ayant une connaissance directe de lui-même, plutôt qu'une connaissance par description (ou conceptuelle). A la seconde correspondent les objets publiquement individués – les objets dont on parle –, à la première les objets perspectivés – dont on n'a pas besoin de parler pour les individuer, comme les objets perçus.

Il reste que malgré la volonté affichée de prendre en compte des cas sans engagement ontologique, comme le cas de Hamlet, les objets perspectivés de Hintikka sont des *objets*, et qu'ils ont le même poids ontologique que les objets publics. Non pas qu'ils s'y ajoutent, mais ils ne s'en distinguent pas du point de vue de ce qui existe actuellement : la différence réside dans les modes d'identification des objets, pas dans l'ontologie. La conception de Hintikka, même ainsi relativisée quant aux modes d'existence, reste donc tout à fait conforme à l'analyse standard. Dans ce qui suit, je vais m'en écarter.

- 11. Développées par Karel Lambert depuis la fin des années 1950, cf. notamment Lambert (1958). Pour un aperçu des logiques libres, voir Nolt (2010).
- 12. Une autre analyse pourrait traiter le nom propre fictionnel « Hamlet » comme une description définie. La prémisse du cogito en troisième personne, « Hamlet pense », aurait alors la forme de $\exists x(Hx \land Px)$ et serait donc fausse. Si je fais le choix de formaliser le nom propre à l'aide d'une constante individuelle, c'est d'une part pour avoir une continuité de l'analyse des énoncés en première et en troisième personnes (à l'instar de traitements courants en sémantique linguistique), et d'autre part du fait que je souhaite intégrer le cas du cogito hamletien et non pas le rejeter.

La généralisation existentielle est alors relativisée aux cas où la constante individuelle désigne bien un objet existant :

$$At$$
, $E!t \vdash_{\ell} \exists xAx$. ¹³

Pour revenir à Hamlet : supposons que Hamlet pense, ce que l'on notera Ph (h symbolisant le pseudo nom propre « Hamlet »). On va se situer en outre dans le cadre d'une logique libre positive, i.e. d'une logique libre admettant la vérité de tous les énoncés d'identité t=t, que t désigne un objet existant ou non. Du fait que Hamlet pense, on peut inférer que Hamlet est identique à lui-même :

$$Ph \vdash_{\ell} (h = h)$$

mais on ne peut pas en inférer que Hamlet existe : $\exists x(x = h)$. En effet, si l'on a bien le schéma inférentiel de la généralisation existentielle :

$$(h = h), E!h \vdash_{\ell} \exists x(x = h)$$

on ne dispose pas de la seconde prémisse, E!h, puisque h (« Hamlet ») ne désigne pas un objet existant. Par conséquent :

$$Ph \not\vdash_{\ell} \exists x(x=h)$$

ce qui signifie que du fait que Hamlet pense, on ne peut pas inférer qu'il existe : avec la logique libre (positive), le cogito est bloqué.

2.3 ... puis restaurer l'inférence

Eviter d'avoir à accueillir Hamlet dans notre ontologie est une chose; bloquer le cogito quand il est énoncé par Hamlet en est une autre. En effet, la valeur performative de l'argument cartésien semble préservée même dans le cas d'une énonciation par un personnage de fiction. L'usage de l'indexical « je » conduit à une universalité : à tous les coups on gagne, autrement dit « j'existe » est auto-vérifiant quel que soit le contexte de son énonciation (ou de sa conception) ¹⁴, et on ne voit pas a priori de raison qui empêcherait le cogito de fonctionner quand il est énoncé par Hamlet. Il serait en effet aussi absurde d'entendre (un acteur jouant) Hamlet dire « Je n'existe pas » que de l'entendre dire par Descartes ¹⁵.

Or ce que nous donne l'analyse du cogito selon la logique libre, c'est non seulement que l'inférence cesse d'être valide – i.e. que sa conclusion n'est plus conséquence logique de sa prémisse – mais que sa conclusion est fausse: Hamlet n'existe pas, donc le « je » utilisé par Hamlet (que l'on peut noter j_h) ne renvoie à aucun objet existant, si bien que

^{13.} La notation \vdash_{ℓ} signale que l'inférence est conforme à la logique libre, à la différence de \vdash qui signale les inférences valides selon la logique standard. On notera respectivement \nvdash et \nvdash_{ℓ} les cas d'inférence non valides selon la logique classique et non valides selon la logique libre. Des notations analogues seront introduites dans la suite de la section, \vdash_{L} et \nvdash_{L} , pour indiquer les inférences respectivement valides et non valides selon une logique L.

^{14.} Cela rejoint l'idée wittgensteinienne que le pronom de la première personne ne réfère pas, mais que l'usage de « je » *instaure* un point de référence (Chauviré, 2009).

^{15.} Un cas analogue est présenté par Ismael & Pollock (2006, 59) où le cogito serait énoncé par un robot. Les auteurs argumentent que bien qu'un robot suffisamment évolué ait besoin d'un symbole indexical comme « je », et donc que ce symbole ait un rôle fonctionnel déterminé, cela n'en ferait pas pour autant un symbole ayant une référence. On aurait alors affaire à un « je » non référentiel tandis que le cogito ne cesserait pas d'être irrésistible.

« j'existe » est faux lorsqu'il est énoncé par lui : $\neg E!j_h$, ce qui équivaut à $\neg \exists x(x=j_h)$, et cela même si Hamlet peut énoncer ou concevoir véridiquement (dans la fiction) « je pense » : Pj_h .

Est-il alors possible de restaurer l'inférence? Oui, à condition de passer à une version ontologiquement affaiblie de l'existence. Techniquement deux solutions peuvent être envisagées : une logique meinongienne, et une interprétation substitutionnelle de la quantification.

1. La logique meinongienne. Cette solution est la plus courante pour ceux qui se situent dans le sillage des logiques libres (cf. Gochet 2010). L'idée consiste tout d'abord à adjoindre au domaine initial **D** d'objets (tous existants) un second domaine dit extérieur (outer domain), **D**₀, composé au choix d'objets fictifs, d'objets possibles, d'objets impossibles, d'objets abstraits, etc., leur point commun étant qu'ils sont inexistants. Sur le plan sémantique, les constantes individuelles sans référence dans **D**, comme h ou j_h dans notre exemple, viennent prendre leurs valeurs dans **D**₀. On peut ensuite définir une nouvelle paire de quantificateurs, dits extérieurs, Σ et Π, qui prennent leurs valeurs dans la réunion des deux domaines, **D** et **D**₀, tandis que les quantificateurs habituels, ∃ et ∀, continuent de prendre leurs valeurs dans le domaine des objets existants. Cet ajout permet de distinguer deux sens de l'existence (ou de distinguer l'être de l'existence), et de formaliser des phrases comme « Certaines choses n'existent pas » :

$$\sum x \neg \exists y (y = x)$$

le quantificateur initial allant puiser une valeur pour x dans \mathbf{D}_0 , le second prenant une valeur pour y dans \mathbf{D} .

Cette extension de la logique libre, notée ici $\ell\Sigma$, permet de restaurer le cogito sous une forme allégée :

$$Pa \vdash_{\ell\Sigma} \Sigma x(x=a)$$

2. L'interprétation substitutionnelle de la quantification. Cette seconde stratégie, développée notamment par Kripke (1976), est proche de la première mais elle évite de postuler un domaine d'objets inexistants. L'idée est ici aussi d'adjoindre une nouvelle paire de quantificateurs à la paire habituelle, les quantificateurs substitutionnels, que l'on notera également Σ et Π. Mais ces quantificateurs ne prennent pas de valeur sémantique : à la différence de ∃ et ∀ ce ne sont pas quantificateurs objectuels. Les constantes individuelles qui ne désignent pas d'objet dans le domaine initial D constituent une classe, C, dite classe de substitution. Elles sont traitées comme le seraient des symboles vides de sens.

Une formule débutant par un quantificateur substitutionnel existentiel, $\Sigma x \phi(x)$, sera vraie par définition si et seulement si, quand on remplace la variable de substitution x par un terme t de la classe de substitution C dans $\phi(x)$, on obtient une formule $\phi(t)$ qui est vraie. La quantification substitutionnelle suppose donc que la valeur de vérité des énoncés atomiques qui contiennent des constantes individuelles non référentielles a été préalablement fixée d'une manière ou d'une autre (par postulation par exemple).

Cette seconde extension, notée ℓSub , permet d'établir le cogito en deux variantes :

- i. $Pa \vdash_{\ell Sub} \exists x(x=a)$, si $a \notin C$ (i.e. si a réfère à un objet existant)
- ii. $Pa \vdash_{\ell Sub} \Sigma x(x = a)$, si $a \in C$ (i.e. si a ne réfère pas à un objet existant)

Le cogito énoncé par Hamlet relèverait ainsi du cas (ii) :

$$Pj_h \vdash_{\ell Sub} \Sigma x(x = j_h)$$

puisque j_h ne réfère pas à un objet existant. Mais s'il faut faire le tri au départ entre les différentes assertions de « je » et déterminer s'il s'agit d'une constante renvoyant ou non à un objet existant pour savoir s'il faut inférer suivant (i) ou (ii), l'inférence elle-même perd tout intérêt : on aura dû établir la conclusion avant de conduire l'inférence.

Une solution, que je vais privilégier par la suite, consiste à considérer que l'on se situe systématiquement dans le cas (ii) : aucune occurrence de « je » ne désigne un objet, et les constantes individuelles correspondantes (j_a pour le « je » de a, j_b pour celui de b, j_h pour celui de Hamlet...) sont toutes alors des éléments de la classe de substitution C. On conserve un seul schéma inférentiel pour le cogito à la première personne :

$$Pj \vdash_{\ell Sub} \Sigma x(x = j)$$

Pour résumer, on peut introduire une formulation générique du cogito qui soit commune aux deux stratrégies présentées :

$$(\star) \quad Pj \vdash_{\ell'} \Sigma x(x=j)$$

la question étant alors de savoir quel sens doit être donné aux symboles ℓ' et Σ : si ℓ' est l'extension meinongienne $\ell\Sigma$ de la logique libre positive, le quantificateur Σ sera interprété comme un quantificateur objectuel prenant ses valeurs dans un domaine d'inexistants ; s'il s'agit de l'extension subtitutionnelle ℓSub , Σ ne sera pas interprété comme un quantificateur objectuel mais comme un quantificateur substitutionnel. Dans l'un comme dans l'autre des deux cas, on ne va plus inférer l'existence au sens ordinaire de « je pense ». Dans ce qui suit, je vais donc défendre l'interprétation substitutionnelle – sans cependant apporter d'argument définitif.

2.4 Puis-je concevoir que mon existence n'est pas nécessaire?

La force du cogito repose sur l'impossibilité de penser ma propre inexistence. Mais comme je l'ai signalé, le cogito n'implique absolument pas que mon existence soit métaphysiquement nécessaire, ni même que je sois convaincu de sa nécessité : si je ne peux pas concevoir que je n'existe pas actuellement, je peux parfaitement concevoir que j'aurais pu ne pas exister ¹⁶. La situation est analogue à celle de la vérité systématique de « je suis ici maintenant », qui n'implique pas sa nécessité, ni même la conviction de son caractère nécessaire.

Comment puis-je concevoir ou penser une situation dans laquelle je n'existe pas? Cette situation doit être contrefactuelle, et c'est ce que nous enseigne le cogito : c'est une situation métaphysiquement possible mais non actuelle, où « je » ne désigne pas un objet existant. Pourtant il faut que « je » pense ou conçoive cette situation – ne s'agit-il pas d'une pensée auto-réfutante analogue au cogito? Il n'en est rien : ce que montre cette concevabilité d'une situation contrefactuelle où je n'existe pas, c'est que le sujet désigné par « je » n'a pas besoin d'être dans la situation qu'il pense.

^{16.} On peut contraster les deux cas à l'aide de l'opérateur de nécessité (\square) et de l'implication (\rightarrow) : le cogito établit ainsi \square (je pense \rightarrow je suis), mais il n'établit pas (je pense \rightarrow \square je suis).

Il semble que cet exemple plaide d'une part en faveur de la logique libre, et d'autre part en faveur de son extension substitutionnelle :

— La logique libre : dans une situation contrefactuelle où je n'existe pas, « je » ne peut pas désigner un objet existant. On pourrait s'en sortir en disant que « je » désigne un objet existant dans le monde actuel qui n'est pas existant dans cette situation :

$$\exists x((x = j) \land \Diamond \neg \exists y(y = x))$$

 $(\diamond \varphi \text{ signifiant } \ll \text{il est possible que } \varphi \gg)$. Mais cela ne rendrait pas totalement justice à l'usage de « je » dans « j'aurais pu ne pas exister » ou de « je pourrais ne pas exister » puisque ce « je » est ici dépendant d'une affirmation préalable d'existence. La logique libre offre une formalisation qui paraît plus appropriée à l'aide d'un prédicat d'existence :

$$E!j \land \Diamond \neg E!j$$

où la possibilité envisagée (que je n'existe pas) est indépendante de l'affirmation de mon existence ¹⁷.

— L'interprétation substitutionnelle : quand je pense une situation contrefactuelle où je n'existe pas, je ne pense pas en général cette situation comme un cas où je serais un objet inexistant, aux côtés de Pégase, Hamlet et la cabane de Shrek : je pense plutôt que je n'y suis pas, indépendamment de la présence d'autres objets (existants ou non) dans cette situation. Je suis un sujet qui conçoit cette situation, pas un objet de cette situation ¹⁸. Pour le dire autrement, il n'est pas besoin que je fasse partie du domaine du monde possible correspondant à cette situation, pour que je puisse l'appréhender. Avec l'interprétation substitutionnelle, on rend compte de cette spécificité du point de vue en première personne exprimé par l'usage du pronom personnel « je » ¹⁹.

On parvient finalement à la formulation de l'inférence (\star) donnée p. 7, dans son interprétation substitutionnelle ℓSub : « je pense, donc j'existe », dans un sens ontologiquement neutre.

2.5 En résumé

L'inférence du cogito n'est pas seulement triviale du point de vue logico-sémantique. Elle *peut* être réinterprétée de façon neutre à l'aide de la logique libre et de l'interprétation substitutionnelle de la quantification. Cette réinterprétation permet de rendre compte de l'effectivité du cogito dans des contextes fictionnels, comme la performance du cogito par Hamlet évoquée par Hintikka. Que je puisse concevoir la possibilité que je n'existe pas

^{17.} Ce qui permet accessoirement à Hamlet de penser, également, qu'il aurait pu ne pas exister; mais on a vu plus haut que le cas de Hamlet offre un autre argument en faveur de la logique libre.

^{18.} Cela rejoint la perception dans la conception défendue par Recanati (2010), où le sujet est impliqué (de manière implicite, à travers le mode d'appréhension du contenu), sans être représenté dans le contenu. La position ici défendue va toutefois plus loin, puisqu'il s'agit de nier le caractère d'objet au sujet même si le sujet est explicitement dans le contenu du fait de l'usage du pronom en première personne.

^{19.} La notation habituelle des opérateurs de connaissance en logique épistémique rejoint cette absence d'engagement ontologique quant aux agents ou sujets connaissants : $K(a, \varphi)$, qui représentait la relation de connaissance K entre l'agent ou sujet a et la proposition φ – donc qui impliquait l'existence de l'agent – a été remplacée par $K_a\varphi$, pour signifier « a sait que φ ».

vient renforcer cette lecture du cogito, où il n'est pas requis que le sujet d'une pensée soit présent dans la situation qu'il pense.

Jusqu'ici je n'ai cependant pas avancé d'argument définitif en faveur de cette interprétation non standard. Au stade où nous en sommes, on pourrait très bien conclure à la cohabitation de deux analyses : l'interprétation libre et substitutionnelle pour le cogito hamletien, et la formalisation standard pour le cogito cartésien (qui implique des sujets sérieux).

Mais nous n'avons pas fait le tour de la question. Dans l'analyse présentée dans cette section, la spécificité de l'usage de la première personne a été presque totalement laissée de côté. Dans la prochaine section on va s'intéresser à cette spécificité et à la manière dont elle est analysée par la sémantique des langues naturelles. Cela permettra de dégager le rôle central joué par le contexte d'évaluation pour la détermination du sujet. La section 4 sera alors consacrée à la question de l'unification des contextes sérieux et fictionnels.

3 Une présupposition

3.1 Le cogito comme présupposition

La présupposition de « Je pense » est que la phrase ait un sujet : de même que « Pierre pense » présuppose que le sujet grammatical, « Pierre », désigne un existant, « Je pense » présuppose que « je » désigne un existant. L'absence de satisfaction de la présupposition priverait la phrase de valeur de vérité. Ainsi, si « Pierre » n'existait pas, la phrase « Pierre pense », de même que sa négation, « Pierre ne pense pas », seraient dénuées de valeur de vérité. Par conséquent la vérité de « je pense », une fois établie, présuppose l'existence d'un sujet désigné par « je ». La conclusion du cogito serait ainsi entièrement contenue dans sa prémisse.

L'approche classique (issue de Frege puis Strawson) de la présupposition est une interprétation objectuelle (ou référentielle), ce qui signifie que le sujet, qu'il soit désigné par « Pierre » ou par « je », est un authentique objet dans le monde. Depuis une vingtaine d'années cependant, suite à ce qui a été qualifié de tournant dynamique en sémantique formelle, les sémanticiens favorisent d'autres conceptions de la présupposition qu'il est intéressant d'examiner. C'est donc le sujet de la présente section.

3.2 Le paradigme de l'anaphore

Je vais m'attarder plus particulièrement sur une proposition parmi les plus influentes, celle de Van der Sandt (1992), qui consiste à traiter les présuppositions comme des anaphores, i.e. comme des pronoms (du type de « il », « elle »...) renvoyant à un antécédent dans le discours (« Raymond », « cette femme »...). La proposition de Van der Standt est formalisée dans le cadre de la *Discourse Representation Theory* (DRT) ²⁰, mais elle n'en dépend pas strictement. Elle s'appuie sur une analyse dynamique des discours qui est cependant centrale dans l'explication de l'anaphore – et pas spécifique à la DRT, même si la présentation ci-après s'en inspire fortement.

^{20.} C'est l'un des cadres théoriques les plus importants en sémantique formelle pour les langues naturelles, initié par Hans Kamp dans les années 1980. Voir Kamp (1981), Kamp & Reyle (1993).

L'idée est que l'analyse d'un discours doit se faire en deux étapes : une première étape correspond à l'interprétation du discours (par un interlocuteur), ce qui déclenche un premier traitement; en seconde étape seulement, on retrouve la dimension classique d'évaluation du contenu en termes vériconditionnels, c'est-à-dire la confrontation au monde (techniquement, à un modèle d'objets et de relations) permettant d'établir la vérité ou la fausseté du discours. Je proposerai in fine de modifier cette seconde étape, c'est-à-dire de remplacer l'analyse vériconditionnelle standard, objectuelle ou référentielle, par celle, libre et substitutionnelle, proposée dans la section 2. Dans l'immédiat je vais me focaliser sur la première étape, là où se concentre l'apport original de l'analyse sémantique contemporaine.

L'ajout de cette étape préalable est exigé par la prise en compte d'éléments informationnels spécifiques aux discours (à la différence des phrases isolées autosuffisantes) qui ne sont pas dépendants du contenu à strictement parler, mais qui sont néanmoins indispensables au cours de la production par un locuteur puis de l'interprétation par des auditeurs. Un exemple classique est offert par la comparaison entre ces deux discours :

- (1) a J'ai perdu dix billes. J'en ai retrouvé une. Elle est bleue.
 - b J'ai perdu dix billes. Il y en a neuf que je n'ai pas retrouvées. *Elle est bleue.

Bien que le contenu vériconditionnel des deux premières phrases de (1b) soit identique à celui des deux premières phrases de (1a) – i.e. bien que les situations décrites soient les mêmes – le second discours ne fonctionne pas du fait de l'échec de l'anaphore. La différence repose sur ce qui a été rendu contextuellement saillant par la seconde phrase, qui permet au pronom anaphorique « elle » de trouver un antécédent dans (1a), mais pas dans (1b). Le premier niveau d'analyse vise donc à enrégimenter ce type d'information supplémentaire qui fait qu'un discours fonctionne ou non, avant de s'intéresser à la valeur de vérité du discours. Ce qui est intéressant à ce stade, ce ne sont pas les objets proprement dits (dans les deux cas ce sont les mêmes : neuf billes perdues et une retrouvée), mais les référents discursifs (des marqueurs syntaxiques) introduits par le flux du discours : un référent pour la bille retrouvée dans (1a), neuf référents pour les billes perdues dans (1b).

L'indépendance du traitement de l'anaphore relativement aux questions de référence apparaît de façon plus flagrante encore sur les deux discours suivants :

- (2) a L'actuel roi de France est chauve. Il est bedonnant.
 - b L'actuel roi de France est chauve. *Elle est rayonnante.

Le fait que le discours (2a) fonctionne à la différence de (2b) (à moins que celui-ci ne soit précédé d'une phrase comme « Clara va épouser le roi », qui offrirait un antécédent au pronom « elle ») est totalement indépendant du fait qu'il y ait ou non un individu unique qui satisfasse la description « l'actuel roi de France ». Le premier discours peut être interprété et compris par un auditeur ou un lecteur, mais pas le second, car il manque à ce dernier un antécédent féminin, c'est-à-dire un référent discursif ayant les propriétés minimales requises par le pronom anaphorique « elle ».

3.3 La présupposition comme anaphore

Que signifie alors de traiter la présupposition comme anaphore? Les expressions présuppositionnelles, i.e. concernées par la présupposition d'existence, sont les termes singuliers. Avant de s'intéresser à d'autres catégories on va se pencher sur le fonctionnement des descriptions définies comme « l'actuel roi de France » ou « la table de la salle ». L'idée classique de la présupposition d'existence est objectuelle ou référentielle : l'usage d'une description définie suppose qu'il y ait dans le contexte un (unique) objet satisfaisant la description. A l'inverse l'idée de Van der Standt est non référentielle : une description définie étant présuppositionnelle, elle fonctionne comme un pronom anaphorique et doit trouver un antécédent auquel être lié. On peut considérer l'exemple suivant :

- (3) a Il y a une table et une chaise cassées dans la salle. La table est en bois.
 - b Il y a une table cassée dans la salle. Elle est en bois.

La description définie « la table » de la seconde phrase de (3a) vient sélectionner celui des deux référents discursifs introduits et rendus saillants par la première phrase qui la satisfait, c'est-à-dire qui est une table unique dans la salle. De ce point de vue, la description définie fonctionne comme le pronom anaphorique « elle » dans la seconde phrase de (3b) : l'anaphore doit être résolue. De la même manière, le discours (2a) peut fonctionner à la suite de cette phrase :

(4) Les rois d'Espagne, de France et de Suède sont attablés au bar. qui introduit et rend saillant un référent discursif auquel il peut être fait référence ultérieurement à l'aide de la description définie « l'actuel roi de France ».

Que se passe-t-il quand il n'y a pas d'antécédent, et donc que le lien anaphorique supposé ne peut pas être résolu? Intervient alors un mécanisme pragmatique d'accommodation qui consiste à introduire, sous certaines conditions, un référent discursif là où il manque pour forcer la résolution ²¹. Ce qui permet au mécanisme de fonctionner dans le cas d'une description définie, et généralement pas dans le cas d'un simple pronom anaphorique, c'est la richesse de la structure interne et du contenu sémantique. Dans le cas d'un simple pronom l'accommodation n'a pas lieu et l'interprétation de la phrase échoue, comme dans (2b). Dans le cas d'une description définie, comme « l'actuel roi de France » dans (2a) non précédé de (4), l'accommodation a lieu et un référent discursif est introduit, qui peut servir d'antécédent pour la continuation du discours. Ce n'est qu'après-coup, au moment de l'évaluation sémantique du discours – quand on établit sa valeur de vérité – qu'il est exigé de trouver un objet correspondant aux référents discursifs introduits au fil de l'interprétation.

Le découplage entre anaphore/présupposition et référence n'est cependant pas qu'une affaire d'étapes du traitement sémantique. Toute présupposition d'existence n'implique pas qu'il y ait à la fin un référent. Dans les deux exemples suivants :

(5) a Si Pierre avait eu une fille, elle aurait été scientifique.

^{21. «} La compréhension d'une phrase qui contient quelque construction présuppositionnelle requiert normalement un contexte dans lequel cette construction puisse être interprétée. Dans de nombreux cas le contexte d'assertion contiendra déjà la présupposition, mais cela n'est pas indispensable. Si une présupposition n'est pas déjà là, le contexte d'assertion peut être ajusté. L'option par défaut est d'ajouter la présupposition de telle sorte que l'assertion puisse après tout être interprétée. Lewis (1979b) a forgé le terme d'accommodation pour cette stratégie. Il faut bien noter que c'est une stratégie réparatrice. L'accommodation n'ajoute pas simplement de l'information au contenu propositionnel de la phrase assertée, ni n'est une partie du processus d'incrémentation affectant le contexte suivant de la même manière que l'information propositionnelle ou les implicatures peuvent le faire. A l'opposé, l'accommodation est une stratégie de réparation du contexte d'assertion en vue de rendre possible le processus d'interprétation de la phrase. Si un paramètre contextuel pertinent n'a pas la valeur appropriée, l'auditeur va l'inférer et ajuster le contexte pour produire malgré tout une interprétation de l'assertion » (Standt, 1992, 340).

b Si Pierre avait eu des filles, l'aînée aurait été scientifique.

ni le liage du pronom anaphorique « elle » dans (5a), ni l'accommodation de la description « l'aînée » dans (5b) ne doivent conduire à chercher des objets correspondants au moment de l'évaluation. Les mécanismes de liage et d'accommodation peuvent en effet être mis en œuvre localement, ici en position subordonnée à l'antécédent du conditionnel, et dans d'autres cas dans la portée de négations, d'opérateurs modaux ou autres :

- (6) a Ce n'est pas le cas que le roi de France est chauve.
 - b Il aurait été possible que le roi de France soit chauve.
 - c John croit que le roi de France est chauve.

Les référents discursifs ne sont pas alors censés correspondre à des objets dans le monde. Ce n'est qu'en cas d'accommodation globale, comme dans (2a), que les référents discursifs sont introduits au plus haut niveau et que l'évaluation (standard) leur donne une valeur authentiquement référentielle.

3.4 Noms propres et indexicaux

La conception de van der Standt permet d'unifier le traitement des pronoms anaphoriques et des descriptions définies, mais elle vise plus généralement à un traitement unique pour toutes les expressions présuppositionnelles, donc également les noms propres (comme « Pierre ») et les indexicaux (comme « ici », « maintenant » ou « je »).

Noms propres et indexicaux ne se laissent cependant pas embrigader avec autant de facilité que les descriptions définies. Kripke (1972) au sujet des noms propres, et Kaplan (1989) à propos des indexicaux, ont montré que les termes de ces deux catégories sont des désignateurs rigides, autrement dit que leur référence est constante quel que soit leur degré d'enchâssement dans la portée d'opérateurs modaux. On contraste ainsi les cas suivants :

- (7) a David Douillet aurait pu être ministre.
 - b Le judoka français le plus titré de l'histoire aurait pu être ministre.
- (8) a J'aurais pu être au café.
 - b L'auteur de ces lignes aurait pu être au café.

Les phrases comportant les descriptions définies (7b) et (8b) sont chacune susceptible de deux interprétations, tandis que la phrase comportant le nom propre (7a) et celle comportant l'indexical (8a) sont parfaitement univoques : les individus désignés dans une situation contrefactuelle sont respectivement David Douillet et moi-même. La contribution sémantique d'un nom propre ou d'un indexical se réduit ainsi invariablement à son porteur.

Cette rigidité des noms propres et des indexicaux, même si elle est limitée par quelques contre-exemples ²², implique que l'accommodation les concernant ne peut se faire qu'au niveau global ²³. Ainsi l'usage d'un nom propre, comme celui de l'indexical « je », vont

^{22.} Comme « Si un enfant est baptisé Bambi et que la compagnie Disney l'apprend, elle intentera un procès aux parents de Bambi », ou un condamné énonçant : « Je suis généralement autorisé à commander ce que je veux pour mon dernier repas ». Voir Maier (2009a) ou Schlenker (2010) pour un état des lieux sur la question.

^{23.} Outre l'accommodation, le cas de « je » a suscité de nombreuses élaborations pour rendre compte d'un cas (inattendu) de liage, présent en amharique : la phrase « Pierre croit que je* suis parti », « je* »

automatiquement introduire un référent discursif au niveau le plus élevé au cours de l'interprétation – obligeant à leur octroyer une valeur au stade de l'évaluation.

A-t-on gagné quelque chose du côté de la sémantique des langues naturelles si finalement « je » nous reconduit sur le chemin d'une évaluation en termes référentiels? Pour certains linguistes, le mécanisme d'accommodation n'a d'ailleurs ici pas lieu d'être – même au niveau le plus global – car le référent, qui est le locuteur, est obligatoirement déjà présent dans le contexte de l'assertion. La question serait réglée d'emblée, ou plutôt, elle aurait été réglée par avance.

Il reste qu'en ayant suspendu l'ancrage référentiel des termes singuliers, parmi lesquels les indexicaux, on est en fait maintenant confronté à différents choix pour l'évaluation. Le contexte d'évaluation doit-il être celui de l'assertion? Peut-il y avoir des *changements* de contexte (context-shifts) qui contournent la conclusion standard?

4 Neutraliser le contexte

4.1 Quel contexte pour l'évaluation?

L'évaluation des référents discursifs correspondant aux noms propres en DRT se fait au moyen de fonctions d'ancrage (anchors), qui associent à chacun d'eux un objet, le porteur du nom (Kamp & Reyle, 1993). Différentes stratégies ont été développées pour traiter les cas défectueux, comme celui des noms propres vides, ou encore celui des démonstratifs utilisés sans rien désigner. Zeevat (1999) propose de remplacer l'ancrage standard par un ancrage intensionnel, c'est-à-dire d'associer un concept, i.e. une fonction des mondes possibles vers les objets, plutôt qu'un objet à chaque référent discursif. Il offre ainsi la possibilité d'associer un contenu vériconditionnel aux discours dont les présuppositions existentielles ne sont pas (toutes) réalisées.

Explorons plus avant cette voie. Le cas de « je » semble constituer un cas à part parmi les expressions présuppositionnelles puisqu'en renvoyant au locuteur, l'indexical désigne un élément inéliminable du contexte de sa propre assertion. Si un référent discursif lui est associé au cours de l'interprétation, ce qui est le cas dès qu'une phrase à la première personne est énoncée, ne faut-il pas l'ancrer automatiquement sur un objet du contexte, à savoir le locuteur? Ici l'ancrage intensionnel échouerait à contourner l'engagement ontologique, puisqu'il y a bien un locuteur de l'assertion dans le monde actuel.

On peut en revanche mettre en cause l'unicité du contexte et, partant, de l'évaluation de « je ». Un contexte au sens étroit ²⁴ est généralement conçu comme un quadruplet composé d'un agent, d'un lieu, d'un instant, et d'un monde possible. Selon Kaplan (1989), les indexicaux purs comme « ici », « maintenant » ou « je » réfèrent automatiquement et systématiquement aux paramètres correspondants du contexte d'assertion – respectivement le lieu, l'instant et l'agent. Des contre-exemples à cette analyse ont pourtant été avancés qui ont donné lieu à une littérature abondante. Ainsi la phrase :

étant ce pronom de la première personne en amharique, est interprétée comme correspondant au cas où Pierre croit qu'il est parti – et non pas à celui où Pierre croit que le locuteur de la phrase est parti. Cf. encore Maier (2009a) ou Schlenker (2010).

^{24.} C'est la notion de contexte utilisée pour l'analyse sémantique; elle se distingue de la notion de contexte au sens large, qui peut inclure de multiples facteurs situés dans le monde, ou relevant des attitudes des interlocuteurs.

(9) Je ne suis pas ici maintenant.

est censée être toujours fausse suivant l'analyse de Kaplan. Mais cette phrase peut être enregistrée sur un répondeur téléphonique, ou encore écrite sur une feuille pour le compte d'une autre personne que son auteur, et donner lieu à une assertion véridique. Plusieurs auteurs proposent pour ces cas que le contexte d'évaluation de la phrase ne soit pas le contexte d'assertion, mais un contexte conventionnellement admis (Corazza, 2002), un contexte visé (*intended context*) (Predelli, 1998), (Bianchi, 2001), ou un contexte quelconque que les interprètes puissent saisir (Romdenh-Romluc, 2006) ²⁵.

4.2 Contextes de simulation

On peut envisager d'autres cas encore. A côté des contextes ordinaires, Recanati (2000, 171) envisage les contextes imaginaires : ceux de la fiction. Une fiction peut en effet se jouer avec trois types de locuteurs : auteur, narrateur et personnage. Chacun peut légitimement utiliser l'indexical « je », même si l'auteur seul produit effectivement le discours. Dans un roman, l'usage de « je » voit se superposer deux locuteurs (auteur et narrateur), de même qu'au théâtre (acteur et personnage). Il est notable que ce n'est pas alors le locuteur effectif (auteur ou acteur) mais le locuteur imaginaire (narrateur ou personnage, respectivement) qui s'exprime à l'aide de « je », parce que dans le discours fictionnel le contexte imaginaire prime sur le contexte ordinaire. On est alors typiquement dans le cas de figure où il y a un sujet, i.e. un locuteur qui s'exprime à l'aide de « je » (la présupposition existentielle de l'indexical est respectée) mais où ce locuteur n'est pas le locuteur effectif, et où il n'est pas un individu du monde (l'ancrage objectuel-référentiel du sujet n'a pas lieu) ²⁶.

Voltolini (2006) utilise l'approche de Recanati des contextes imaginaires pour l'étendre à tous les types de changements de contexte. Plus exactement, il propose de faire du discours fictionnel un cas paradigmatique d'analyse des discours quand le contexte d'évaluation diverge d'avec le contexte d'assertion. Empruntant à Walton l'idée que la fiction est un jeu réglé de faire-semblant (make-believe), Voltolini explique que l'on a affaire à un contexte fictionnel dès que le locuteur fait comme si, ou prétend que tel ou tel paramètre du contexte est autre qu'il n'est. Un contexte fictionnel est « un contexte qui a au moins un paramètre fictionnel : un agent prétendu, ou un lieu prétendu, ou un instant prétendu, ou un monde prétendu... » (Voltolini, 2006, 27). Ce qui est alors spécifique au discours fictionnel, c'est que le monde possible – relativement auquel le discours est évalué – fait partie des paramètres modifiés. Dans d'autres cas, comme celui du message enregistré pour (9), ou encore l'usage de « je » par un interprète faisant de la traduction simultanée, le contexte est fictionnel en ce que le locuteur prétend qu'un paramètre du

^{25.} Un autre cas a donné lieu à une élaboration sémantique sophistiquée : celui de l'usage du pronom en première personne dans un rêve, quand le sujet rêve qu'il est quelqu'un d'autre qu'il n'est. Dans une phrase comme : « J_1 'ai rêvé que j_2 'épousais ma_3 petite-fille », certaines contraintes syntaxiques interviennent qui bloquent l'interprétation où « je_2 » désigne un autre sujet que « je_1 » mais où « ma_3 » y renvoie. Voir Percus & Sauerland (2003).

^{26.} Le jeu d'un auteur est parfois subtil. A ce sujet, le titre d'un article publié pendant l'été 2010 dans le supplément littéraire du *Monde* est éloquent : « J.M.Coetzee. Qui dit "je" en lui? » – article consacré au « troisième volet de l'autobiographie fictive du Prix Nobel de littérature sud-africain », par Florence Noiville, *Le Monde des Livres* du 27 août 2010.

contexte est autre qu'il n'est – respectivement l'instant et l'agent – mais le monde ne change pas : le discours est évalué relativement au monde actuel.

Appelons contexte de simulation un contexte fictionnel au sens de Voltolini, dont l'unique paramètre modifié est l'agent, et tel que l'agent prétendu ou simulé puisse être imaginaire au sens ordinaire, comme un narrateur ou un personnage de fiction. L'idée que je voudrais défendre est la suivante : il n'y a pas de frontière nette entre contextes de simulation et contextes d'assertion quand on a affaire à un discours à la première personne. Chaque acte linguistique est produit par un locuteur effectif, une personne physique dans le monde. Mais la pensée exprimée par le « je » est-elle celle de ce locuteur ou bien celle d'un narrateur? La pensée est-elle celle du locuteur effectif ou bien celle du personnage dont il joue le rôle?

4.3 Généralité de la simulation

On peut bien entendu avoir affaire à un contexte de simulation de façon non ambiguë. Ce sera par exemple le cas d'un film, censé se dérouler au lieu et à la date où on le réalise ²⁷, dans lequel il est conventionnellement attendu que les acteurs ne jouent pas leur propre rôle. C'est donc aussi le cas de l'interprète dans une situation de traduction simultanée. Dans chacun de ces deux types de cas, l'usage de « je » par le locuteur n'est pas censé désigner le locuteur effectif mais bien, respectivement, le personnage dont il joue le rôle, ou l'auteur des paroles qu'il traduit. La frontière entre contexte d'assertion et contexte de simulation a alors un sens très clair.

Un contexte donné n'est cependant pas un contexte d'assertion ou de simulation de façon intrinsèque. Il est d'un type ou de l'autre relativement à une situation particulière – un $m\acute{e}ta$ -contexte pourrait-on dire. Dans le cas d'un film, un acteur₁ peut jouer le rôle d'un acteur₂ qui joue un rôle₃. Peut-on parler du contexte assertif? Cela dépend du méta-contexte où l'on se place. Dans le méta-contexte du tournage, le contexte de l'assertion est celui où l'acteur₁ est le locuteur, mais dans le méta-contexte du film c'est celui où l'acteur₂ est le locuteur. Il y a certes une hiérarchie avec un méta-contexte ultime, qui prime sur les autres : celui du tournage, dont le locuteur est le locuteur effectif (l'acteur₁). Cela suffit-il à déterminer une classe de contextes d'assertion absolus²⁸?

Ce que je veux mettre en cause n'est pas tant la possibilité de distinguer un contexte de simulation d'un contexte d'assertion dans une situation donnée, que l'idée que ce qui sépare ces deux types de contextes serait une différence de nature. Le cas des films demeure évidemment très bien balisé, trop pour pouvoir se passer d'une hiérarchie entre contextes. Mais il est des situations bien moins claires.

La simulation, au sens ordinaire d'une personne cherchant à se faire passer pour une autre (éventuellement imaginaire) aux yeux de ses interlocuteurs, est une situation où

^{27.} L'identité du lieu et de la date permet d'assurer que le seul paramètre qui change est le locuteur, ce qui caractérise le contexte de simulation tel que je viens de le définir. Pour être plus précis, il ne faudrait envisager comme film que des « docu-fictions », supposés donner une image véridique du monde, de telle sorte que le monde soit également le monde actuel.

^{28.} Un cas visiblement problématique est celui où le rôle₃ n'est autre que l'acteur₁. Le Bal des actrices, de Maïwenn Le Besco (2009) est un film qui joue sur ce type de circularité. Le problème est alors de caractériser les contextes de simulation. De façon générale, le contexte de simulation relativement au film (celui où c'est le rôle₃ qui parle) doit être également un contexte de simulation relativement au tournage. Mais dans ce cas, ce contexte de simulation ne serait autre que le contexte d'assertion de départ.

l'identité du sujet qui s'exprime à l'aide de « je » n'est pas nécessairement totalement déterminée. Quand le simulateur dit par exemple : « Je vous vois », son usage du pronom de la première personne peut renvoyer tout aussi bien au locuteur effectif qu'au personnage qu'il joue — autrement dit, on peut interpréter la phrase par rapport au contexte d'assertion ou relativement au contexte de simulation. Les choses sont-elles claires ne serait-ce que du point de vue du locuteur? Cela n'est pas évident. On aborde là un type de cas où la différence n'a pas forcément de sens, simplement parce qu'à l'inverse des cas de films envisagés plus haut, un interlocuteur au courant d'avoir affaire à un simulateur ne pourrait pas disposer de fait lui permettant de décider si c'est la personne en face de lui ou son personnage qui s'exprime.

Une autre situation pertinente pour mon propos est celle des conflits entre différents rôles sociaux chez une même personne. Imaginons le cas d'un Directeur des Ressources Humaines qui convoque une salariée qui se trouve être sa fille, et qu'il lui déclare : « Je suis décidé à te virer. Mais je suis aussi décidé à ne pas te virer ». On peut comprendre que la contradiction apparente des propos traduise un conflit entre le rôle de DRH et celui de père, et que les deux phrases doivent être interprétées relativement à deux contextes distincts : la première dans un contexte où la personne joue le rôle du DRH, la seconde dans un contexte où elle joue le rôle du père ²⁹. Faut-il hiérarchiser les rôles et partant, les contextes ? La personne véritable est-elle le DRH ou le père ? Là encore, on ne voit pas quel fait pourrait trancher la question.

L'impossibilité de hiérarchiser les rôles, donc les contextes, conduit à l'alternative suivante : (1) prendre tous les rôles au sérieux, donc considérer que tous les contextes sont (au moins potentiellement) d'authentiques contextes d'assertion; (2) ne prendre aucun rôle plus au sérieux qu'un autre, et considérer que tous les contextes sont des contextes de simulation, donc des contextes fictionnels. La première voie est périlleuse car inflationniste au plan ontologique : l'usage de « je » par une personne quand elle joue un rôle donné est alors supposé introduire un individu, le locuteur effectif, correspondant au rôle; en outre, certains contextes explicitement fictionnels pourront donc être traités sur le même mode. La seconde voie, celle de la généralité de la simulation, est plus économe et c'est celle que je retiens ici. Elle implique que les usages de « je », à la différence de noms propres, n'introduisent aucun individu dans l'ontologie.

4.4 Auto-interprétation

La possibilité de jeux de simulation et la superposition des rôles sociaux affectent les locuteurs de la même manière que leurs interlocuteurs. Tout comme un acteur peut s'imprégner très fortement du personnage dont il joue le rôle (de façon conventionnelle), une personne peut se prendre au jeu et finir par « être » le personnage qu'elle simule (de façon non conventionnelle), au sens d'une adhésion subjective à ce personnage. De façon plus flagrante parce que plus répandue, chacun d'entre nous prend généralement très au

^{29.} Un cas analogue serait celui d'une actrice enchaînant les deux phrases : « Va, je ne te hais point. Mais en fait, je te hais ». L'explication en termes de contextes – la première phrase étant interprétée relativement à celui du *Cid*, où l'actrice joue le rôle de Chimène et s'adresse à Rodrigue, la seconde relativement au contexte d'assertion où elle s'adresse à l'acteur qui joue Rodrigue – permet d'éviter de postuler une inconsistance là où il n'y en a pas.

sérieux certains de ses rôles sociaux, au point que nous n'avons pas le sentiment de jouer un rôle quand nous en endossons un.

On peut donc généraliser le cas de la fiction ou de la simulation au discours en première personne. Dans l'esprit de Quine et (d'une certaine interprétation) de Dennett (1987) vis-à-vis des locutions intentionnelles, il s'agit d'assumer une conception instrumentaliste et même fictionnaliste du discours en « je », tout au moins quand il est prédiqué de termes mentaux ³⁰. Du faire-semblant de la fiction à la stratégie de l'interprète, on évite ainsi tout engagement ontologique quant à un sujet-substance ou même simplement entité du monde réel. Le sujet est dans l'œil de l'interprète, il n'est pas dans le monde ³¹.

La stratégie de l'interprète conduit à rejeter l'idée que le discours en première personne serait descriptif de faits objectifs concernant un sujet dans le monde. Il faut bien plutôt évaluer le discours relativement à un contexte du type des contextes de fiction ou de simulation : celui qui parle à la première personne et ce faisant évoque, à l'aide de prédicats mentaux, sa subjectivité, est un narrateur parmi d'autres possibles des raisons et sentiments qui motivent son comportement. Il est l'auto-interprète de ses actions, à l'instar de ses congénères qui en sont d'autres interprètes. Le sujet est prédiqué de termes mentaux dans le cadre d'une interprétation et non d'une description : il n'a pas pour cela besoin d'être un objet dans le monde.

5 Remarques conclusives

5.1 Quel est le chemin parcouru?

Avant de revenir sur le traitement des attitudes en première personne et sur le cogito, résumons la proposition qui ressort des sections précédentes. Nous avons fait intervenir la logique libre et son extension substitutionnelle, puis la formalisation linguistique et la notion de contexte. Comment ces différents niveaux vont-ils s'articuler?

Le traitement linguistique présenté dans la section 3 correspond à la phase initiale d'interprétation d'un discours par un auditeur ou un lecteur, supposée venir avant celle de l'évaluation. Cette interprétation s'effectue par la construction d'une représentation du discours – on peut concevoir cette représentation comme une entité mentale, comme la modélisation d'une entité mentale, ou comme un artefact de la théorie linguistique sans que cela ait un impact sur l'analyse. Comme je l'ai indiqué, l'occurrence du pronom personnel « je » dans un discours provoque systématiquement l'introduction d'un référent discursif (un marqueur syntaxique, notons-le j) au plus haut niveau de la représentation : à la différence de certaines autres expressions présuppositionnelles, on ne peut pas placer ce référent discursif en position subordonnée.

Cette position au plus haut niveau implique qu'au moment ultérieur de l'évaluation, le marqueur j devra être considéré comme étant une authentique constante individuelle.

^{30.} En prenant toutes les précautions nécessaires quand on parle comme ici, abusivement, en termes de *prédication*: « Grammaticalement [les auto-attributions] peuvent s'exprimer par des phrases attributives ("je suis souffrant", "j'ai mal"), mais logiquement, ce ne sont pas des jugements d'attribution, car il manque une authentique connexion prédicative » (Descombes, 2004, 481, n.8).

^{31.} Cette idée d'un continuum entre fiction et interprétation implique que la fiction peut jouer un rôle plus important qu'il n'est généralement considéré dans notre appréhension des autres et du monde. Cf. Rebuschi & Renauld (2010).

La question à résoudre est alors celle du contexte relativement auquel la représentation discursive, et donc cette constante j, doivent être évaluées. S'agit-il d'un contexte d'assertion ordinaire? Dans ce cas, le référent discursif renverrait à un objet du domaine de l'évaluation, et finalement à une entité dans le monde. Dans la section 4 j'ai argumenté contre le recours aux contextes d'assertion ordinaires pour interpréter le discours en première personne. L'impossibilité d'établir une hiérarchie des rôles interdit de hiérarchiser les contextes et, partant, de parler de contextes d'assertion autrement que de manière relative.

L'évaluation du discours en première personne doit ainsi être effectuée relativement à un contexte de simulation, que j'ai défini comme ce cas particulier de contexte fictionnel où seul l'agent (le locuteur) est changé. Cela conduit à considérer que l'agent en question n'est pas une entité dans le monde. Il faut alors éviter de donner une valeur référentielle à la constante individuelle j. Le « je » ordinaire doit être évalué in fine comme le « je » de Hamlet. Pour cela, l'évaluation ne peut pas se faire suivant la logique classique, mais selon la logique libre et substitutionnelle présentée section 2, qui autorise l'usage de constantes individuelles non référentielles. La constante j est donc un élément d'une classe de substitution, et s'il est permis de parler de l'existence du sujet, c'est tout au plus au sens (non objectuel) de la quantification substitutionnelle.

5.2 Attitudes de se et attitudes de re

Il est connu depuis les travaux de Lewis (1979) et Perry (1979) que les croyances et autres attitudes propositionnelles en « je » sont irréductibles à d'autres types d'attitudes. Croire quelque chose de soi en première personne, c'est autre chose que croire cette même chose de soi en troisième personne. Croire que mon pantalon est en feu, c'est autre chose – et cela provoque un autre comportement – que croire que le pantalon du type là-bas derrière la vitre est en feu, quand ce type est en fait moi-même que je ne parviens pas à identifier dans un miroir. Les attitudes de se sont ainsi clairement identifiées depuis la fin des années 1970 comme un type d'attitudes à part. Elles sont cependant interprétées comme un sous-ensemble des attitudes de re (Schlenker 2010) : croire quelque chose de soi (de se), c'est croire quelque chose d'un individu ou objet (de re) en tant que soi-même. L'approche standard suppose donc que le sujet d'attitude de se est un authentique objet dans le monde.

La conception défendue dans cet article n'implique pas une remise en cause complète de cette approche. On peut en effet préserver la spécificité des attitudes de se sans les inclure dans les attitudes de re. Cette solution est d'ailleurs compatible avec, voire suggérée par certains traitements récents en sémantique des langues naturelles. Maier (2009b) propose ainsi de traiter les énoncés ambigus entre deux interprétations, de re et de se (p.ex. « Paul croit qu'il a gagné le concours »), comme donnant lieu à une représentation (forme logique) sous-spécifiée, dont la spécification est ensuite tranchée par le contexte discursif. La distinction se fait sur la spécification de la relation liant le sujet de l'attitude (« Paul » dans l'exemple) et celui du contenu propositionnel (« il » toujours dans l'exemple) : tandis qu'on a affaire à une relation d'acquaintance (comme la perception,

la vision, etc.) dans le cas d'attitudes $de re^{32}$, les attitudes de se reposent sur la relation d'identité 33 .

Mais bien que Maier lui-même reprenne à son compte l'approche standard suivant laquelle les attitudes de se sont des cas particulier d'attitudes de re, force est de constater que l'identité n'est pas une relation d'acquaintance, et par conséquent que les attitudes dont la forme logique inclut l'identité n'ont pas de raison de faire partie de celles reposant sur des relations d'acquaintance. Outre le fait que le statut de relation binaire de l'identité est en tant que tel discutable (Wehmaier 2008), il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que la logique libre positive admet comme vrais les énoncés d'identité du type : a = a, et donc certains énoncés du type a = b, quand a et b ne réfèrent pas (voir sous-section 2.2, p. 5). L'identité, à la différence des relations d'acquaintance, ne présuppose donc pas systématiquement l'existence de son (ses) $relata^{34}$. On peut donc concevoir les attitudes de se comme des attitudes n'impliquant rien d'autre qu'un sujet, et les différencier radicalement des attitudes de re qui impliquent (au moins) un objet n

5.3 Retour final sur le cogito

Le traitement linguistique de l'assertion de « je parle » conduit à une forme toujours vraie et connaissable a priori (Maier, 2009a). De façon analogue, la phrase « je pense » déclenche une présupposition, l'indexical « je » provoquant l'introduction d'un référent discursif au plus haut niveau, ce qui permet d'en inférer a priori, autrement dit avant évaluation, que l'énoncé « j'existe » sera vrai. La sémantique des langues naturelles présentée section 3 vient par conséquent appuyer le cogito non seulement en ce qu'elle en confirme la validité, mais également parce qu'elle en confirme le caractère a priori.

Pour autant, l'évaluation de l'inférence ne permet pas de conclure à l'existence au sens ontologique ordinaire d'un sujet qui serait le référent de « je ». L'évaluation peut se faire à l'aide de la logique libre et de l'interprétation substitutionnelle de la quantification exposées section 2. J'ai montré que cette analyse permet de rendre compte de l'efficacité du cogito dans les cas fictionnels, et j'ai aussi argumenté, section 4, en faveur du fait que ces cas sont les plus généraux et que les cas sérieux doivent s'aligner sur eux. Les contextes de simulation étant par conséquent paradigmatiques, le référent discursif correspondant à « je » sera évalué comme une constante individuelle non référentielle (par la logique libre), et finalement comme un terme au sein d'une classe de substitution (suivant l'extension quantifiée de la logique libre). Ainsi « j'existe » est vrai, mais sans engagement.

Le cogito ainsi neutralisé présente-t-il encore un quelconque intérêt? De « je pense » on infère l'existence... d'un sujet à la première personne, exprimé par le sujet logico-

^{32.} Ce qui différencie assez clairement les attitudes de re des attitudes de dicto.

^{33.} Voir Perry (1998) pour une distinction similaire entre connaissance relative à un agent, et connaissance de soi.

^{34.} En toute cohérence, ma proposition devra dénier le caractère d'authentiques relations binaires aux relations d'acquaintance : une attitude de re implique un sujet donc un seul objet. Il reste qu'avec un objet, les relations d'acquaintance continuent de se différencier de l'identité qui peut n'en impliquer aucun.

^{35.} On pourrait considérer les attitudes de se comme des cas particuliers d'attitudes de objecto, i.e. d'attitudes focalisées sur un objet (à la différence des attitudes de dicto), mais sur un objet éventuellement inexistant (à la différence des attitudes de re) (Rebuschi & Tulenheimo, 2011). Une telle analyse dépasse le cadre du présent article.

grammatical « je », qui n'est pas un objet du monde – pas même un objet inexistant. A quoi sert le « je » ? À exprimer un point de vue : le point de vue à la première personne. Le sujet doit être conçu comme un point de vue et rien de plus. Un point de vue, ce n'est pas une substance au sens ontologique, c'est moins qu'un trou ou une ombre. Pour autant, on ne peut pas dire que cela n'existe absolument pas. Il existe des points de vue sur le monde, comme il existe une infinité de chemins entre deux points physiques : les points de vue peuvent exister comme les chemins en un sens neutre, sans venir peupler l'ontologie. On retrouve donc ici une conception à la Wittgenstein.

Avec le cogito neutralisé, le sujet n'est pas un objet, encore moins une substance. Il ne vient pas étendre l'ontologie qui peut demeurer moniste et physicaliste. Mais le sujet n'est pas rien pour autant. Ma conception n'est pas éloignée de celle de Chauvier au sujet des personnes ³⁶. Je m'écarte cependant de son objectivisme, qui lui fait considérer qu'un être (une hypostase) est ou n'est pas de facto une personne. Même si je suis évidemment d'accord avec lui pour dire que tous les êtres ne sont pas constitués de telle sorte qu'ils puissent avoir le comportement d'une personne – autrement dit, qu'il faut remplir certaines conditions physiques objectives pour pouvoir être censément considéré comme une personne – je ne crois pas que le point de vue subjectif prêté à tel ou tel être soit autre chose que le fruit d'une interprétation. C'est semble-t-il le prix à payer pour tirer tout le bénéfice de l'analyse sémantique de l'usage de « je » sans engagement ontologique.

Parmi les conséquences de la conception défendue ici, il ressort une forte proximité entre narrateurs, personnages de fictions et personnes réelles. Bien entendu, pour reprendre le vocabulaire de Chauvier les personnes sont incarnées dans des hypostases à la différence des narrateurs et des personnages, si bien que nombre de prédicats physiques s'appliquant aux personnes ne peuvent tout simplement pas s'appliquer, en dehors du discours fictionnel, aux narrateurs et personnages. Cette réserve étant posée, il n'en demeure pas moins que les personnages et narrateurs offrent un point de vue sur le monde au même titre que les personnes réelles.

L'une des motivations de cet article a été de prendre au sérieux la suggestion de Hintikka suivant laquelle Hamlet pourrait effectuer le cogito et réaliser ainsi la même performance que chacun de nous. En modifiant la sémantique du cogito de telle sorte qu'elle intègre également ce type de cas, on aboutit à une conception du sujet qui vaut aussi bien de Hamlet que de chacun de nous. La réalité des narrateurs et personnages de fiction n'est pas une réalité ontologique, mais un point de vue original sur le monde ³⁷. Notre réalité subjective n'est rien d'autre – même si notre corps a, quant à lui, une réalité ontologique ³⁸.

^{36. «} Le point de vue de la première personne et le point de vue de la troisième personne ne sont pas entre eux comme les points de vue de deux observateurs différents sur une même chose. L'un de ces points de vue est la chose elle-même, la personne en acte, tandis que l'autre est un simple point de vue épistémique sur la chose, sur la personne en acte » (Chauvier, 2003, 44). « On est (...) conduit à dire, non pas qu'une personne est une hypostase ayant des pensées de soi déterminées, mais qu'une personne est un point de vue égologique hypostasié ou incarné » (Chauvier, 2003, 45).

^{37.} Les objets fictionnels comme les tables et les chaises fictionnelles qui n'ont pas de subjectivité n'ont quant à eux pas cette réalité : la conception défendue ici ne conduit pas à assimiler le sujet à une simple entité fictionnelle quelle qu'elle soit.

^{38.} Je tiens à remercier, pour leurs commentaires et suggestions, Maxime Amblard, Marion Renauld, Florent Schoumacher et Tero Tulenheimo. Je remercie également les deux rapporteurs anonymes d'*Igitur* pour leurs commentaires et critiques constructives sur une version antérieure de l'article.

Bibliographie

Anscombe, E. (1975), « The First Person », dans Guttenplan, S. (éd.), Mind and Language, Oxford, OUP.

Bianchi, C. (2001), « Context of Utterance and Intended Context », dans Akman, V. et al. (éds.), Lecture Notes in Computer Science, 2116, 73-86.

Chauvier, S. (2003), Qu'est-ce qu'une personne?, Paris, Vrin.

Chauviré, Ch. (2009), L'immanence de l'ego, Paris, PUF.

Corazza, E., Fish, W. & Gorvett, J. (2002), « Who is I? », $Philosophical\ Studies,\ 107,\ 1-21.$

Dennett, D. (1987), The Intentional Stance, Cambridge (Mass.), The MIT Press.

Descombes, V. (2004), Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même, Paris, Gallimard.

Gochet, P. (2010), « La théorie de l'objet de Meinong à la lumière de la logique actuelle », dans Bour P.E. et al. (éds.), Construction. Festschrift for Gerhard Heinzmann, London, College Publications, 355-364.

Hintikka J. (1962), « Cogito, Ergo Sum : Inference or Performance? », The Philosophical Review, 71, 1, 3-32.

Hintikka, J. (2000) « Cogito ergo quis est? », trad. fr. Le Quellec-Wolff, P. Revue de Métaphysique et de Morale, 1/2000, 13-28. Éd. or. « Cogito ergo quis est? », Revue Internationale de Philosophie, 1996/1, 5-21.

Ismael, J. & Pollock, J. L. (2006), « So You Think You Exist? In Defense of Nolipsism », dans Crisp, T. M. et al. (éds.), *Knowledge and Reality*, Dordrecht, Springer, 35-62.

Kambouchner, D. (2009), « Identification d'une pensée : le *cogito* de Hintikka », *Revue Internationale de Philosophie*, 250, 405-422.

Kamp, H. (1981), « A Theory of Truth and Semantic Representation », dans Groenendijk, J. et al. (éds.), Truth, Interpretation, Information (Grass 2), Dordrecht, Foris publications, 1-41.

Kamp, H. & U. Reyle (1993), From Discourse to Logic, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.

Kaplan, D. (1989), « Demonstratives », dans Almog, J. et al. (éds.), Themes from Kaplan, New York, Oxford University Press, 481-563.

Kripke, S. (1972), Naming and necessity, dans Harman, G. & Davidson, D. (éds.), Semantics of Natural Language, Dordrecht, Reidel, 253-355.

Kripke, S. (1976), « Is There a Problem about Substitutional Quantification? », dans Evans, G. & McDowell, J. (éds.), *Truth and Meaning*, Oxford, Clarendon Press, 325-419. Lambert, K. (1958), « Notes on E! », *Philosophical Studies*, 9, 60-63.

Lewis, D. (1979a), « Attitudes de dicto and de se », The Philosophical Review, 88, 513-543.

Lewis, D. (1979b), « Scorekeeping in a language game », Journal of Philosophical Logic, 8, 339-359.

Maier, E. (2009a), « Proper names and indexicals trigger rigid presuppositions », *Journal of Semantics*, 26, 253-315.

Maier, E. (2009b), « Presupposing acquaintance : a unified semantics for de dicto, de re and de se belief reports », *Linguistics and Philosophy*, 32, 429-474.

Marion, J.-L. (2009), « Descartes hors sujet », Les Études philosophiques, n°1/2009, 51-62.

Nolt, J. (2010), « Free Logic », dans Edward N. Zalta (éd.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Spring 2010 Edition). (http://plato.stanford.edu/)

Percus, O. & Sauerland, U. (2003), « Pronoun movement in dream reports », dans Kadowaki, M. & Kawahara, M. (éds.), *Proceedings of the North East Linguistic Society*, 33, GLSA, Amherst, University of Massachusetts, 265-283.

Perry, J. (1979), « The Problem of the Essential Indexical », Noûs, 13, 3-21.

Perry, J. (1998), « Myself and I », dans Stamm, M. (éd.), *Philosophie in Synthetischer Absicht. Synthesis in Mind*, Stuttgart, Klett-Cotta, 83-103.

Predelli, S. (1998), « 'I am not here now' », Analysis, 58, 107-115.

Quine, W. V. O. (1948), « On What There Is », Review of Metaphysics, 2. Repr.in From A Logical Point of View, New York, Harper & Row, 1961, 1-19.

Rebuschi, M. & Renauld, M. (2010), « Fiction, indispensability and truths », dans Lihoreau, F. (éd.), *Truth in Fiction*, Frankfurt, Ontos Verlag, 2010, 245-286.

Rebuschi, M. & Tulenheimo, T. (2011), « Between De Dicto and De Re : De Objecto Attitudes », The Philosophical Quarterly, 2011. (à paraître).

Recanati, F. (2000), Oratio Obliqua, Oratio Recta: An Essay on Metarepresentation, Cambridge (Mass.), MIT Press/Bradford Books.

Recanati, F. (2010), « Le soi implicite », Revue de Métaphysique et de Morale, 4/2010, 475-494.

Romdenh-Romluc, K. (2006), «'I'», Philosophical Studies, 128, 257-283.

Sandt, R. A. van der (1992), « Presupposition Projection as Anaphora Resolution », Journal of Semantics, 9, 333-377.

Schlenker, Ph. (2010), « Indexicality and *De Se* Reports », dans von Heusinger, K., Maienborn, C. & Portner, P. (éds.), *Handbook of Semantics*, Berlin, Mouton de Gruyter (à paraître).

https://files.nyu.edu/pds4/public/Schlenker-Indexicality_and_De_Se.pdf.

Vernant, D. (1986), Introduction à la philosophie de la logique, Bruxelles, Pierre Mardaga.

Voltolini, A. (2006), « Fiction as a Base of Interpretation Contexts », Synthese, 153, 23-47.

Wehmeier, K. (2008), « Wittgensteinian Tableaux, Identity, and Co-Denotation », Erkenntnis, 69, 363-376.

Zeevat, H. (1999), « Demonstratives in discourse », Journal of Semantics, 16, 279-313.